



municipalité de **Notre-Dame-du-Portage**



Volume XII Numéro 38– MARS 2013

Mot du maire

Le 11 mars 2013

Lundi le 11 mars 2013 a marqué l'histoire de Notre-Dame-du-Portage. M. Jacques Gourde, député à la Chambre des communes et représentant du gouvernement fédéral et M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia à l'Assemblée nationale, ministre délégué au Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-St-Laurent ont annoncé leur contribution essentielle à la réalisation de l'aqueduc au cœur du village.

L'aqueduc au cœur du village est le projet d'une génération. Il répond à nos besoins prioritaires en eau potable. Il sera une réalité en septembre prochain.

Élections municipales prochaines

Je ne serai pas candidat à la mairie lors des élections municipales de novembre prochain. La raison qui m'a convaincu à prendre cette décision est uniquement une question d'âge. En avril prochain, j'aurai 69 ans et un mandat complet à la mairie m'amènerait à 73 ans.

Je vous invite à réfléchir à votre candidature. Notre-Dame-du-Portage nous offre beaucoup comme communauté. Il faut en retour un conseil municipal proche des Portageois et Portageoises, un conseil qui a une vision claire, des orientations fortes et une évidente volonté d'action pour continuer à développer notre vitalité à l'air salin.

Louis Vadeboncoeur, maire

Louis Vadeboncoeur, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
 Annie Lemieux, Dir. générale : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
 Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
 Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
 Marie-Anne Caron, Coordinatrice, loisirs, culture et vie communautaire : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
 Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : reception@notre-dame-du-portage.ca
 Stéphane Martin, agent de développement rural : smartin@animationrurale.net



**ALLOCUTION DE LOUIS VADEBONCOEUR, MAIRE,
LORS DE L'ANNONCE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT
DU CANADA ET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA RÉALISATION
DE L'AQUEDUC AU CŒUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE**

M. Gourde, merci pour votre participation fédérale; le retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence est un troisième poumon pour les municipalités comme Notre-Dame-du-Portage. Nous souhaitons la pérennité de cette mesure.

M. Bérubé, merci à vous et à votre collègue Sylvain Gaudreault, ministre du MAMROT, pour votre contribution essentielle à la réalisation de notre aqueduc au cœur du village.

M. Michel Lagacé, préfet de ma MRC, merci pour votre promotion et votre défense continue des besoins vitaux des municipalités comme celles de Notre-Dame-du-Portage.

Gens du Portage, amis du Portage, membres du conseil municipal; merci d'être présents.

Aujourd'hui, le 11 mars 2013 marque l'histoire de Notre-Dame-du-Portage.

L'aqueduc au cœur du village est le projet d'une génération. Il répond à nos besoins prioritaires en eau potable.

C'était une question de santé publique, de bien commun et de retour de services de proximité. C'est un projet de besoins prioritaires. Les conseils municipaux sous le leadership de M. Gilles Moreau l'avaient bien identifié et avaient proposé une première solution. C'est un projet de bien commun.

En juin 2006, le conseil municipal sous le leadership de Mme Nathalie Tremblay a pris la décision du projet actuel. Six des sept élus ne demeuraient pas sur la route du Fleuve ou sur la rue de la Colline. C'est un projet de santé publique.

À cet égard je souligne la présence de Ghislaine Bossé-Larouche et d'Adélarde Larouche, deux aînés de la route du Fleuve, de Thierry et Rémi Tremblay-Beaulieu, deux jeunes de la route du Fleuve. Pour eux, une eau potable de qualité a une importance vitale.

Les reins des personnes âgées et les reins en développement des enfants ont besoin d'une eau potable de qualité.

Un aqueduc n'est pas fait pour une municipalité mais pour les gens qui y habitent. Ghislaine, Adélarde, Thierry et Rémi ont été pour moi les visages qui m'ont fait naviguer avec conviction dans les turbulences soulevées par le projet.

M. Larouche, Mme Bossé, vous aurez enfin de l'eau potable.

Suite ...

Lors de la période électorale municipale de 2009, j'ai rencontré les parents de Thierry et de Rémi; Thierry accompagné de son frère Rémi m'a exprimé sa demande : « je veux de l'eau potable ».

Thierry, bientôt toi et tes deux frères maintenant aurez de l'eau potable de qualité et en quantité. « Thierry, Grand chef et le conseil du village t'ont écouté ».

C'est une question de retour de services de proximité.

En effet, pas d'eau potable en quantité, pas de services de proximité. Déjà on frappe à la porte de la Corporation portageoise de développement du Portage avec son groupe de travail sur les « services de proximité » et celui sur la « villégiature ».

Je remercie personnellement et au nom du conseil municipal toutes les gens du Portage et amis du Portage, Mme Annie Lemieux et les membres de l'équipe municipale, et tout particulièrement ma conjointe Thérèse Lapierre-Vadeboncoeur, qui ont fait que ce projet est aujourd'hui en cours de réalisation.

Un encouragement, un commentaire, un appui, une suggestion, un coup de téléphone à un moment opportun ont été essentiels et des plus appréciés.

Pour souligner l'annonce d'aujourd'hui, je remets à M. Jacques Gourde le livre « Une histoire de Notre-Dame-du-Portage » par Pierre Landry ainsi que le « Guide de l'Association des plus beaux villages du Québec ». M. Gourde, ces livres vont vous donner le pouls et le goût des petites municipalités.

À M. Pascal Bérubé, je remets le livre « Découvrir le Bas St-Laurent : nature et culture » par Nathalie Lecoq et un autre exemplaire du « Guide de l'Association des plus beaux villages », (en décembre dernier, j'ai fait parvenir à M. Bérubé un exemplaire de ce guide), deux livres à laisser dans votre véhicule de fonction. Vous pourrez les parcourir lors vos déplacements; ils vont vous rappeler l'importance du tourisme culturel au Québec et l'air salin du fleuve comme vous venez de le souligner dans votre allocution du mois dernier devant la Chaire de tourisme de UQAM.

Je vous remets également un folio commémoratif de vos annonces d'aujourd'hui à Notre-Dame-du-Portage, folios faits main par Cynthia Calusic, artiste du papier de coton et d'algues.

M. Landry, Mme Lecoq et Mme Calusic sont ici présents.

Merci à vous tous et gardez bien en mémoire la date du 11 mars 2013.

Après cette conférence de presse, j'invite M. Bérubé et M. Gourde à rencontrer les gens du Portage présents aujourd'hui. Ils sauront vous témoigner de la vitalité renouvelée de Notre-Dame-du-Portage.

Merci

Louis Vadeboncoeur, maire, Notre-Dame-du-Portage

Urbanisme et environnement



NUMÉRO CIVIQUE

Selon le règlement 99-11-195, chaque propriétaire de maison ou autre construction est dans l'obligation d'avoir un numéro civique placé dans un endroit bien visible de la rue.

Chaque numéro d'adresse civique doit être installé par le propriétaire ou l'occupant sur la façade principale de la maison ou du bâtiment, à un endroit qui permet de le voir facilement de la rue.

Si la propriété est loin de la route, le propriétaire est tenu d'afficher le numéro civique à l'entrée du chemin de sa propriété à l'aide d'un support qui doit être bien visible de la rue.

Chacun des chiffres du numéro civique doit avoir une hauteur MINIMALE de cinq centimètres, être d'une couleur contrastante avec celle de sa surface sur laquelle il est apposé et être en tout temps facilement lisible de la rue.

DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou événements suivants :

Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur (revêtement des planchers, etc...), faire un mur de soutènement ou une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.

DÉNEIGEMENT

Selon le règlement municipal no 99-18-202, il n'est pas permis d'utiliser un souffleur ou autres articles pour déverser dans la rue ou tous terrains municipaux la neige en provenance de sa propriété. Les contrevenants sont passibles d'amende de 50\$ pour une personne physique et de 100\$ pour une personne morale.



BAC DE RECYCLAGE ET D'ORDURE

Afin d'améliorer le processus de déneigement et d'éviter qu'ils ne s'exposent à des bris et constat d'infraction, nous vous demandons votre collaboration pour enlever vos bacs le même jour de la collecte. La municipalité n'est pas responsable des bris à vos bacs.



DEMANDE DE PERMIS PIIA / RÉUNIONS DU CCU (comité consultatif en urbanisme)

Si votre demande de permis est soumise au processus PIIA ou à une dérogation mineure, prévoyez le dépôt de votre demande au plus tard le mercredi précédant la réunion du CCU afin d'éviter un délai qui pourrait atteindre 45 jours. Voici les dates des réunions CCU 2013 à prendre en note : **19 mars, 16 avril, 14 mai, 11 juin, 16 juillet, 13 août, 17 septembre, 8 octobre, 19 novembre.**

Pour toute information au sujet des règlements et autres, communiquez avec le Service de l'urbanisme et environnement au 418-862-9163, poste 12 ou par courriel : urbanisme@notre-dame-du-portage.ca



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**COÛT DE L'EAU POTABLE
POUR LE SECTEUR DU PARC DE L'AMITIÉ
LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC REND
DÉCISION**

Le 4 mars 2013. En 2011, Notre-Dame-du-Portage a demandé à la Commission municipale du Québec de trancher son différend avec la ville de RDL concernant le coût de l'eau potable achetée pour son réseau d'aqueduc du secteur du Parc de l'Amitié. Notre-Dame-du-Portage avait entrepris cette démarche de façon à régler pour longtemps ce différend.

La décision de la Commission municipale porte sur le coût au mètre cube et sur le calcul des mètres cubes facturables. Relativement au coût du mètre cube, le coût est 0,80\$/m³ incluant des frais administratifs de 10%. Concernant les mètres cubes facturables, ce sont les mètres cubes consommés : 10 130 m³ pour 2011. En conséquence pour 2011, le coût total est de 8 104\$ alors que la facture présentée initialement par la ville de Rivière-du-Loup était de 33 759\$.

Depuis que le réseau d'aqueduc du secteur du Parc est la propriété de la municipalité, Notre-Dame-du-Portage fait des paiements semi-annuels basés sur la consommation réelle au coût de 0,75\$/m³. « Notre intention a toujours été de payer un juste prix; nous allons rapidement faire un paiement pour la différence de 0,05\$/m³ » de déclarer Louis Vadeboncoeur, maire. « Nous allons aussi reprendre les discussions avec la ville de RDL afin d'en arriver à une entente à long terme basée sur la méthodologie et les considérations retenues par la Commission municipale du Québec et sur le volume d'eau consommée afin de s'inscrire dans notre volonté d'économie d'eau ».

Maintenant que la décision est rendue, Notre-Dame-du-Portage va reprendre sa réflexion avec ses citoyens du secteur du Parc de l'Amitié sur les moyens à prendre pour continuer à réduire la consommation, et ce dans l'esprit de la politique québécoise de réduction de la consommation de l'eau potable en vigueur depuis 2012.

30 -

Source :

Louis Vadeboncoeur, maire,

courriel : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca

téléphone : 418-862-9163,

Voici le lien Internet qui vous permet de lire le document sur la décision rendue le 19 février 2013 par la Commissions municipale du Québec sur la fixation du tarif d'eau potable avec la Ville de Rivière-du-Loup. : <http://www.jugements.qc.ca>

Loisirs, culture et vie communautaire



Bonjour,

Entrée nouvellement en poste depuis le 12 mars dernier, c'est avec plaisir que je me joins à l'équipe de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage en tant que coordonnatrice loisir, culture et vie communautaire. C'est pour moi un très beau défi. Pour mon actuel mandat, je souhaite de tout cœur vous transmettre ma passion pour le loisir. C'est en collaborant avec vous et mettant sur pied des projets mobilisateurs et concertés que nous continuerons à dynamiser votre milieu. J'assimile actuellement tous les passionnants projets qui se présentent pour les mois à venir .

Soyez certains que l'intérêt que je porte envers votre municipalité est très grand et que je souhaite réussir à atteindre l'objectif d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens par le biais de services et d'activités de loisirs. Il me fera plaisir de vous rencontrer lors des différentes activités à venir. Vous pouvez également communiquer avec moi par courriel au loisirs@notre-dame-du-portage.ca ou par téléphone au 418 862-9163 poste 23.

Marie-Anne Caron

Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire

VENDREDI LE 29 MARS

SUPER CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES!



En compagnie de Coco lapin, vendredi le 29 mars, viens participer à l'après-midi de Pâques au Chalet des sports. Au menu, **chasses aux œufs, tire sur neige, musique, bricolage pour les tout-petits et une foule de surprises !** Porte un accessoire pour souligner la fête de Pâques et cours la chance de remporter des prix de participation !

Où : Chalet des sports

Quand : 29 mars 2013

Heure : 13 h 30 à 15 h 30

Coût : 3 \$ tire d'érable

Pour informations :

Marie-Anne Caron

418 862-9163, poste 23

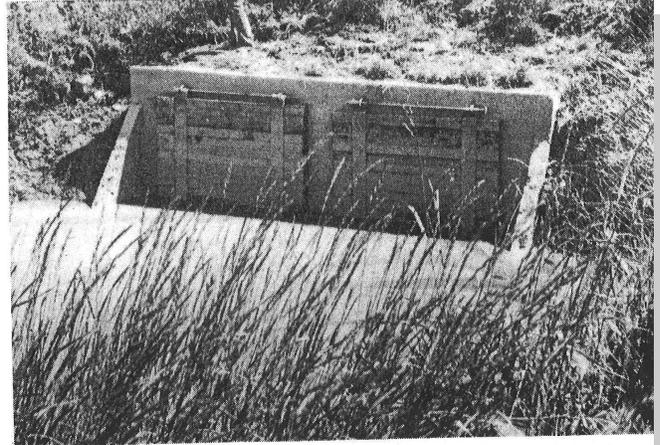


**UN APRÈS-MIDI PLEIN DE
REBONDISSEMENTS T'ATTEND!!!**

Les mots du Portage



Le ministre Garon se fait expliquer par les ingénieurs la technique utilisée pour l'endigement.



Le 3 mars dernier, dans la série de conférences « Découvertes d'ici et d'ailleurs » par Patrimoine et Culture du Portage, M. Matthew Hatvany a donné la conférence « Les aboiteaux : leur histoire, leur utilité ». Notre-Dame-du-Portage a son aboiteau qui est la fin de celui de St-André-de-Kamouraska. M. Hatvany est l'auteur du livre « Paysages de marais : quatre siècles de relations entre l'humain et les marais du Kamouraska ». Les derniers aboiteaux datent des années 80 dont celui du Portage. De 1978 à 1982, la rénovation et la construction des aboiteaux ont fait l'objet de nombreux articles de journaux décrivant les opinions différentes entre le ministère de l'Agriculture et celui du ministère de l'Environnement. Nous vous présentons ces articles en deux parties (mars et avril).

article du St-Laurent-Écho 1978

ENDIGUEMENT KAMOURASKA : Le CRREQ s'oppose

Le Conseil régional de l'environnement de L'Est du Québec s'oppose énergiquement à la relance du programme Sol-PLUS du ministère de l'Agriculture. Ce programme prévoit la réfection et la construction de nouvelles digues ou aboiteaux dans certaines municipalités du Kamouraska pour « protéger » de la mer ce qu'on appelle les « basses terres ». La raison invoquée pour s'approprier ces « basses terres » rejoint, dit-on, la volonté d'autosuffisance alimentaire pour le Québec. Notre-Dame-du-Portage a son aboiteau qui est la fin de celui de Saint-André de Kamouraska. Les derniers aboiteaux du Kamouraska datent de 1982; de 1978 à 1982, la rénovation et la construction d'aboiteaux ont fait l'objet de nombreux articles de journaux décrivant les considérations différentes du ministère de l'Agriculture et celui du ministère de l'Environnement.

Bien que le CREEQ oeuvre aussi pour l'atteinte de cette autosuffisance, il est cependant opposé à ce qu'elle se fasse au détriment des richesses écologiques inestimables de ce coin de pays. Ces « basses-terres » constituent en effet la partie sublittorale des marais salants si indispensables pour l'équilibre naturel de l'estuaire et du golfe St-Laurent.

Pour appuyer sa prise de position, le Conseil fait remarquer que certaines des meilleures terres agricoles de la province ont été utilisées pour construire soit des aéroports comme Mirabel, soit des parcs industriels, soit des centres d'achats, des routes et autres.

Suite à ces inexcusables erreurs de planification et un manque flagrant de jugement qui ont abouti à la diminution dramatique de notre sol cultivable, on se tourne alors vers les écosystèmes naturels les plus riches et les plus importants pour la survie de notre faune animale et aquatique.

Il est donc urgent qu'on fasse preuve d'un peu plus de maturité et qu'on agisse au plus vite pour la sauvegarde de ces milieux, d'autant plus que des études sérieuses concluent sans hésiter que les valeurs combinées de ces marais salants au point de vue écologiques, récréatif, éducatif, esthétique et touristique l'emportent facilement sur les valeurs agricoles.

Enfin, le Creeq propose que les investissements prévus pour l'endiguement des marais soient plutôt dirigées entre autres vers la remise en culture de terres actuellement non -utilisées. À cet effet, le Conseil fit parvenir au ministre Garon une lettre exposant sa prise de position. En plus, une demande pour la protection intégrale des marais salants du Bas Saint-Laurent a été déposée aux ministres Yves Duhaime et Marcel Léger, respectivement du Tourisme, Chasse et Pêche ainsi que d'Environnement Québec.

D'ICI 1982, 7 ABOITEAUX DANS KAMOURASKA

Par Mireille R. Tremblay St-Laurent-Echo, 25 juillet 1979

Établissant une première au Québec, d'ici 1982, 7 aboiteaux seront construits ou réparés pour protéger les basses-terres de Kamouraska des inondations par les eaux de marées.

C'est ce que déclarait mercredi dernier, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, lors d'une visite sur le site de l'aboiteau l'Éventail construit en 1977 dans la municipalité de La Pocatière.

Il s'agit d'une technique inédite encore pour le ministère de l'Agriculture qui a plongé son service de génie rural sur le problème vécu par les exploitants du littoral qui voyaient régulièrement leurs plus beaux morceaux de terre « lavés » par la marée d'eau salée à cet endroit.

« Ces travaux d'un genre tout-à-fait particulier illustrent, a souligné M. Garon, un des paradoxes du Québec agricole, c'est-à-dire la relative rareté des terres arables de première qualité dans un territoire pourtant immense ».

Déjà deux des sept aboiteaux ont été construits ou améliorés soit celui de La Pocatière appelé l'Éventail et celui du village de Kamouraska où un système de d'évacuation des eaux a été ajouté. Ainsi une vingtaine d'exploitants agricoles ont pu récupérer plus de 200 hectares de terre.

Nouveau contrat

Dès cet été les travaux seront entrepris par la firme Rosaire Savard et Fils Limitée pour la réfection de 6,7 kilomètres de digues dans les paroisses de St-Louis et St-Denis de Kamouraska. La fin des travaux prévue pour le printemps prochain, permettra à 24 cultivateurs de récupérer 205 hectares de terre arable.

C'est à St-Germain et St-Louis de Kamouraska que sera aménagé le quatrième aboiteau et par la suite trois autres seront installés d'ici 1982.

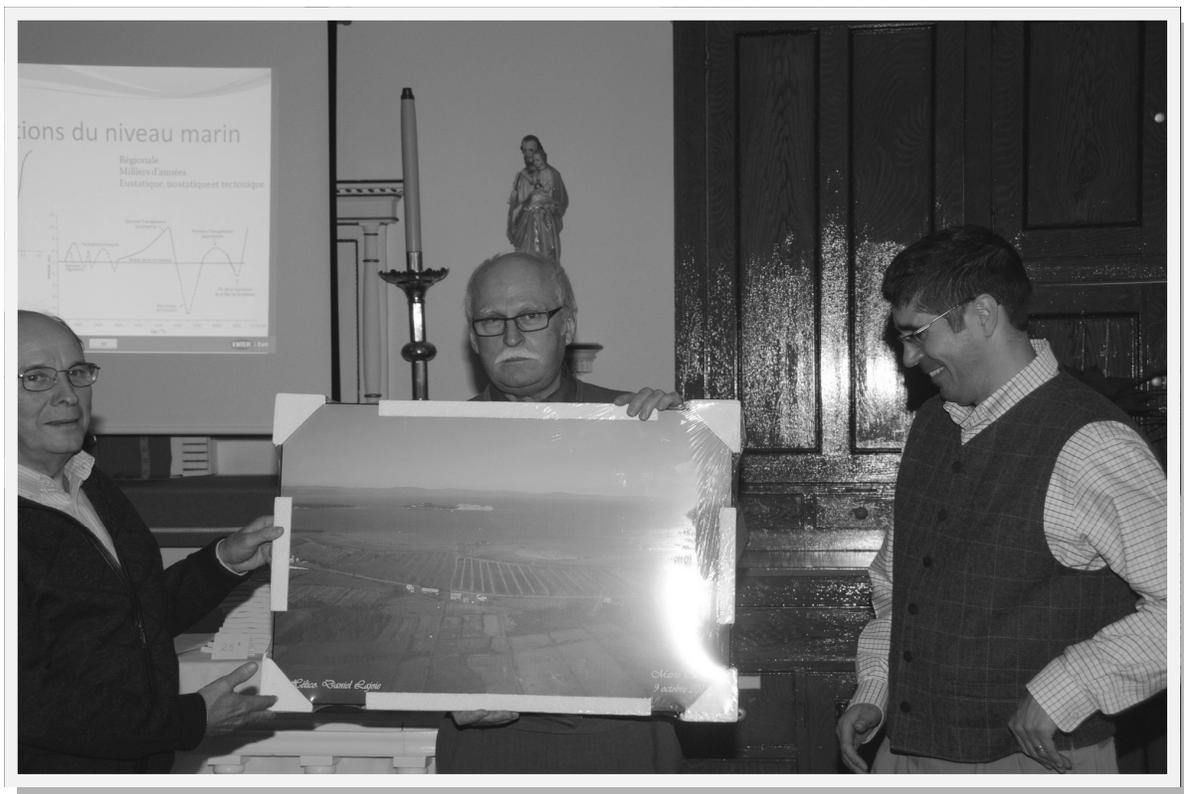
Au total, \$675 000.00 seront investis par le ministère dans ce projet qui avantagera 105 agriculteurs de Kamouraska en protégeant 1 300 hectares de terre en culture.

*P*atrimoine et culture

Deux passionnés sont venus nous parler d'aboiteaux à Patrimoine et Culture du Portage. 35 personnes y assistaient et écoutaient religieusement Mathew Hatvany professeur en géographie de l'Université Laval et Donald Cayer géomorphologue de la même institution. Deux mordus d'aboiteaux qui nous ont entretenu d'histoire, d'origine, d'utilités, de marais et de comment se construisait un aboiteau au fil du temps.

Sur la photo: Jean-Marie Deschênes de Patrimoine et Culture du Portage, Mario Ouimet photographe des événements et de la vie du Portage remettait à Mathew Hatvany, un de nos conférenciers, une photo prise du haut des airs de l'aboiteau de Notre-Dame-du-Portage. Cette superbe photo a été prise par Mario Ouimet avec l'aimable collaboration de Daniel Lajoie et son hélicoptère.

Suzette de Rome
pour le groupe culture
de patrimoine et Culture du Portage



Communiqué



Parce que la qualité de l'air, c'est important, NOTRE-DAME-DU-PORTAGE participe au programme et invite ses citoyens à profiter de la remise

Programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois.

Le programme CHANGEZ D'AIR! offre aux propriétaires d'un vieil appareil de chauffage au bois non-certifié des incitatifs financiers pour le retirer ou le remplacer par un appareil de chauffage plus performant et certifié aux normes environnementales les plus récentes.

Les objectifs du programme sont d'encourager l'utilisation responsable du combustible bois avec des appareils plus efficaces et de meilleures pratiques de chauffage au bois, de réduire les émissions de particules fines, de diminuer de façon significative le nombre de journées de smog hivernal ou de mauvaise qualité de l'air, et de contribuer à augmenter l'efficacité énergétique des ménages québécois.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la remise du programme CHANGEZ D'AIR! est accessible aux personnes admissibles dont la résidence principale se situe sur le territoire d'une municipalité participante.

En remplacement d'un ancien appareil de chauffage au bois, la remise offerte est de 500\$ lors de l'achat d'un appareil de chauffage d'appoint ou de 600\$ lors de l'achat d'un appareil de chauffage central. Pour le remplacement du système d'évent, une remise additionnelle peut s'ajouter (jusqu'à 100\$). À titre de municipalité participante, *Notre-Dame-du-Portage* invite ses citoyens, propriétaires d'un ancien appareil admissible, à se prévaloir de cette remise et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air de notre communauté.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), basée à Saint-Léon-de-Standon, est gestionnaire du programme avec le soutien financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), de l'Association des professionnels du chauffage (APC) et des municipalités participantes du Québec.

Coordonnées du programme ;

Site internet : www.changezdair.org

Téléphone (sans frais) : 1-855-702-7573 (lundi au vendredi de 8h30 à 16h30) -Courriel : info@changezdair.org

CONFÉRENCE

PAR LAURA-LOU FORTIN

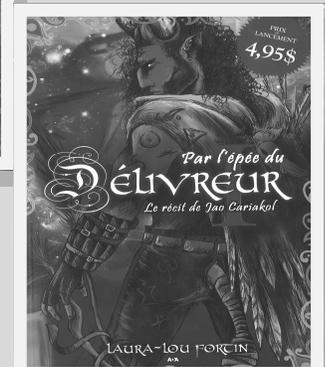
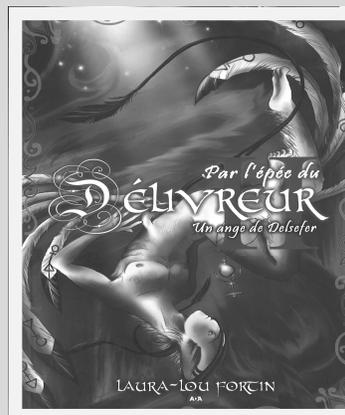
La bibliothèque municipale vous invite à une conférence avec une jeune auteure :
Laura-Lou Fortin

Quand : dimanche le 21 avril à 14h00

Où : sacristie de l'église de Notre-Dame-du-Portage (entrée sur la route du Fleuve)

Laura-Lou Fortin est une jeune auteure de Rivière-du-Loup que nous avons déjà reçu au Portage lors de la sortie de son premier **Projet Ambiphémure**.

Étudiante au cegep, elle a publié en 2012 les deux premiers tomes d'un nouveau roman **Par l'épée du délivreur**. Un troisième tome est prévu pour 2013.



Venez rencontrer Laura-Lou Fortin et participer à la vitalité à l'air salin de Notre-dame-du-Portage. Pour information : 418-862-3528

CONFÉRENCE GRATUITE

Communiqué

CONCOURS—CONCOURS—CONCOURS



La Municipalité a lancé un concours ouvert à tous les gens du Portage ; elle sollicite des propositions de **design de clôture** pour remplacer celles en place actuellement (voir photo) en bordure des trottoirs de la route du Fleuve.

MODALITÉS

Personnes admissibles : les gens du Portage

Date limite : 15 mai 2013

DOUBLE ENVELOPPE :

Une enveloppe pour votre proposition avec un pseudonyme pour vous identifier; une petite enveloppe scellée pour indiquer votre nom correspondant à votre pseudonyme et vos coordonnées postales et téléphoniques; insérez la petite enveloppe scellée dans l'enveloppe avec votre proposition.

JURY DE SÉLECTION :

Mélanie Milot, coordonnatrice Patrimoine et Culture à la MRC de Rivière-du-Loup

Stéphane Fraser, conseiller municipal

Gaston Lamarre, directeur des services techniques et urbanisme

PRIX : 1er prix : 1 passe familiale pour la piscine **2ème prix :** une passe familiale pour le ski de fond

**Le FESTIVAL-CONCOURS
de Musique
de Rivière-du-Loup et de la région
du Bas-Saint-Laurent
en est à sa 7^e Édition.**



Le conseil d'administration est heureux de vous inviter à cet événement qui aura lieu du 23 au 28 avril 2013. Les auditions et ateliers de formation se dérouleront à la Maison de la Culture. Pour le Concert-Gala du dimanche, il sera présenté à 14h00 au Centre Culturel de Rivière-du-Loup. Pour connaître l'horaire plus en détail, surveillez vos journaux locaux en avril.

Plus de 275 jeunes musiciens passionnés se déplaceront cette année pour venir partager le résultat de leur année de travail, des moments d'une grande intensité. Que de talents à découvrir! Ils viennent de partout, de La Pocatière en passant par Cabano, Rivière-du-Loup, Rimouski jusqu'à Matane et encore plus.

Le déplacement en vaut le détour, prenez le temps de venir assister à ce **rendez-vous unique dans la région**. Au plaisir de vous accueillir!

Manon Thériault, présidente-directrice générale

P.S. Si vous désirez nous aider dans la réalisation de cette activité, votre support serait bien apprécié par l'achat de savons artisanaux produit par une entreprise de la région. Communiquez avec Mme Aline Paradis au 418 867-5088 , ils sont au prix de 7\$ chacun ou 3 pour 20\$. Merci de permettre à nos jeunes d'atteindre leurs rêves! Passez du bon temps!

Communiqué

IMPLICATION CITOYENNE

Solidarité rurale du Québec est à l'origine du déploiement des agents de développement rural. Cet organisme publie le « Bulletin Québec rural ». Je vous présente l'éditorial de la dernière parution du bulletin dans le contexte actuel de notre municipalité avec le projet en cours d'une politique familiale et de la démarche « Municipalité amie des aînés ». Je vous invite à répondre au sondage circulé par Mme Marie-Noëlle Richard, chargée de projet.



« RÉAGIR OU RÉFLÉCHIR VOILÀ LA QUESTION »

Éditorial (extraits) par Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec

Fermeture de Gentilly 2, arrêt des efforts pour développer les ressources de l'amiante à Asbestos, fermetures de papeteries un peu partout au Québec. Ces nouvelles, qui constituent la toile de fond de l'actualité des derniers mois, semblent toujours prendre tout le monde par surprise. Levées de boucliers, appels à la mobilisation et à la manifestation, colère et prises de position des élus de tous les niveaux, rien n'y manque! Et pourtant, ce qui est vraiment surprenant, c'est justement cette surprise face aux fermetures annoncées comme si aucun signe avant-coureur n'avait été donné...

Commence alors la valse des demandes, des blâmes et des ultimatums, adressés au gouvernement, aux compagnies, voire aux syndicats ou aux travailleurs eux-mêmes. Les réactions sont vives, enflammées, émotives, souvent percutantes. Or, quand il est question de ressources non-renouvelables, le premier jour de leur exploitation est le début du compte à rebours menant à la fin des activités. Et les grandes tendances sociales ou technologiques constituent des indicateurs très pertinents sur l'évolution de certains secteurs d'activités. Pourquoi est-il si difficile de percevoir les signaux reçus?

Peut-être parce que nous avons trop souvent laissé à d'autres le soin de prendre les décisions qui nous concernent? Peut-être parce que nous avons perdu l'habitude de saisir le sens du vent, de percevoir l'imminence des grands virages à venir, installés que nous sommes dans un confort tout relatif qui, du coup, limite notre inventivité et nous prive de notre formidable capacité de se prendre en charge ?

Et si nous changeons de paradigme? Il est peut-être venu le temps de passer de la réaction à la réflexion! Pour y arriver, on doit **d'abord prendre le temps** de faire cette réflexion pour inventer les prochains modèles, pour penser nos villages, et les économies qui les nourriront. Et surtout, il est peut-être venu le temps de se **donner des leviers** pour porter les fruits de cette réflexion, par une réelle gouvernance territoriale, avec une contribution significative des citoyens.

Parce que l'avenir de nos milieux, c'est d'abord l'affaire des citoyens qui les habitent, des citoyens responsables qui contribuent aux débats avec ouverture, entourés d'élus de proximité capables de gérer des relations parfois complexes. On rêve? Pas du tout !

Pensez seulement à tout ce qu'on a déjà dans nos milieux avec la Politique nationale de la ruralité. La réflexion, ça débute aussi par la curiosité et l'ouverture à l'inédit... Alors, réagir ou réfléchir? Quel sera votre choix?

Sécurité publique

Bonjour chers résidents de Notre-Dame-du-Portage,

Permettez-moi de me présenter par l'entremise de votre journal local Info-Portage. Je suis la sergente Johanne Levasseur de la Sûreté du Québec poste MRC de Rivière-du-Loup

Ma fonction au sein de l'organisation de la Sûreté est celui de coordonnatrice communautaire. Mon rôle est d'agir à titre de personne ressource en matière de prévention et des relations avec les communautés.

Je suis heureuse d'avoir été invitée à collaborer à votre journal afin de vous parler de différents sujets d'intérêts pour votre municipalité.

Votre municipalité est active et il y a un bon nombre de marcheurs. Ce qui m'amène à vous sensibiliser sur certains gestes qui peuvent être posés afin de vous assurer d'être bien vu par les automobilistes.

Saviez-vous qu'à chaque jour au Québec, environ dix piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. Lorsque que vous circulez sur le réseau routier, vous êtes d'autant vulnérable que vous n'avez aucune protection en cas d'impact avec un véhicule. (Source SAAQ)

Vous devez circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement ou sur le bord de la chaussée, dans le sens contraire de la circulation.

Il est important avant de traverser une rue ou une intersection, de garder un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu.

Portez des vêtements de couleurs claires ou munis de bandes réfléchissantes permettant d'être bien visible. Vous pouvez utiliser une lampe de poche et y placer un cône orange à l'extrémité. Vous pouvez trouver des accessoires qui se portent sur les vêtements avec lumières strobes ou même lumière DEL.

Selon votre environnement, choisissez l'endroit le plus éclairé et le plus dégagé de tous obstacles afin de maximiser votre visibilité. Utilisez les passages pour piétons. Les principales causes d'accident chez les piétons sont la distraction et la négligence.

Le plus grand nombre de piétons victimes d'accidents se trouvent parmi les personnes âgées de plus de 55 ans et les jeunes de moins de 15 ans. (Source SAAQ). Je vous invite à vous garder actif et à la prudence.

Si vous avez des sujets qui vous préoccupent et que vous souhaiteriez que je traite, tel que la fraude, les dangers avec Internet, les légendes urbaines ou tous autres sujets qui vous interpellent.

Vous pouvez communiquer avec moi à l'adresse courriel

Johanne.levasseur@surete.qc.ca

Tél : 418-862-6303, poste 209

Sergente Johanne Levasseur



Communiqué



Inspections préventives :

Le Service de la sécurité incendie tient à vous remercier de votre grande collaboration et générosité lors des inspections résidentielles et commerciales effectuées l'automne dernier.

À compter du mois d'avril, nous continuerons les visites préventives dans les résidences, afin de nous assurer que celles-ci soient conformes à la réglementation municipale adoptée en juin 2012. Cette année, le secteur ciblé pour les visites résidentielles est la route de la Montagne pour les numéros civiques compris entre le 245 et le 1120.

Les principaux points qui seront observés sont :

- La présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel;
- La présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone pour les citoyens qui utilisent des appareils de chauffage au bois, mazout ou propane;
- Les extincteurs portatifs pour ceux qui possèdent un appareil de chauffage au bois ou ses dérivés;
- La conformité des appareils de chauffage;
- Le ramonage des cheminées;
- Les foyers extérieurs;
- Les panneaux électriques, etc.

Vous pouvez consulter le règlement municipal portant sur la prévention incendie, par internet à l'adresse suivante :

<http://www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca>

Sous l'onglet « Vie démocratique ».

Il est important de mettre à jour périodiquement vos systèmes de protection incendie, et ainsi vous protéger adéquatement si un incident devait arriver. De plus, cela favorisera la rapidité des visites d'inspection.

Sachez que le Service de la sécurité incendie doit obligatoirement visiter chaque bâtiment. Si vous retrouvez l'accroche-porte apposée à votre résidence, il sera important de téléphoner pour fixer un rendez-vous pour l'inspection.

Pour plus d'information, communiquez au 418 862-5901.

PENSONS PRÉVENTION!!



Viens nous rencontrer,
nous pouvons t'aider.

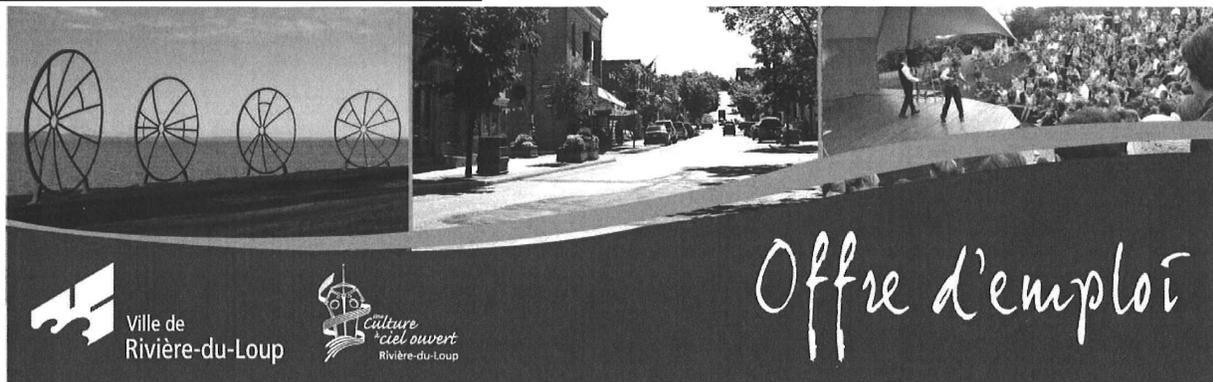
**96% de nos
membres ont
trouvé l'emploi
désiré à l'intérieur
de 3,1 semaines.**



**Nous pouvons vous aider que ce soit pour rédiger un
curriculum vitae, consulter nos listes d'employeurs,
vous outiller dans vos démarches, répondre à vos ques-
tions, etc.**

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue
Lafontaine à Rivière-du-Loup ou contactez-nous au
418 867-8685.**

Offre d'emploi



Mettez en valeur vos aptitudes en relevant un nouveau défi!

Dans le cadre de son entente de service en ce qui a trait à la desserte incendie, la Ville de Rivière-du-Loup est à la recherche de candidats afin de pourvoir à des postes de pompiers à temps partiel à la caserne de Notre-Dame-du-Portage.

POMPIERS/POMPIÈRES À TEMPS PARTIEL

Caserne Notre-Dame-du-Portage
(postes syndiqués à temps partiel)

Les curriculum vitae doivent être reçus avant **le jeudi 28 mars 2013 à 16 heures.**

Pour connaître la description complète de ces postes et les modalités pour soumettre votre candidature, rendez-vous au bureau municipal de Notre-Dame-du-Portage ou visitez le site Internet de la Ville de Rivière-du-Loup au www.ville.riviere-du-loup.qc.ca et cliquez sur le lien « Trouver un emploi » sur la page d'accueil.



Sauveteur-moniteur à la piscine

Surveiller les baignades, assurer l'animation des cours, veiller à l'entretien de la piscine et de ses dépendances. Vous devez posséder les qualifications suivantes : Sauveteur national, soins immédiats de R.C.R. et avoir la carte Moniteur Croix-Rouge. De la fin juin à la fin août.



Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au bureau municipal à l'adresse suivante:

560, route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0
À l'attention de Madame Annie Lemieux, directrice générale ou par courriel à directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
Pour renseignements : Téléphone : 418-862-9163, poste 10

Petites annonces



Fabrique de Notre-Dame-du-Portage : Recus pour fins d'impôt pour 2012

Les membres du Conseil de la Fabrique tiennent à **remercier** tous les paroissiens et toutes les paroissiennes qui ont soutenu la Fabrique au cours de l'année 2012, soit en payant la capitation, soit en faisant divers dons à la Fabrique.

Aussi, nous remercions toutes les personnes qui sont passées prendre leur **reçu pour fins d'impôt pour 2012** qui avaient été placés à **l'arrière de l'église**. Les reçus qui y sont demeurés, donc tous les reçus non réclamés le 28 février, ont été mis à la poste dès le 1^{er} mars. Le fait d'être passé prendre votre reçu, pour ceux et celles qui l'ont fait, a contribué à diminuer nos frais postaux de façon significative. Merci!

Ghislaine Boucher
Présidente du Conseil de la Fabrique

Abbé Odilon Hudon, ptre
Curé



Bibliothèque



539, route du Fleuve,
Notre-Dame-du-Portage, Québec
G0L 1Y0
Tél. 418-862-9163, poste 18.

BÉNÉVOLES – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bellefleur, Céline	Leblanc, Jacinthe, responsable
Buissière, Nicole	Lepage, Madeline
Guimond, Danielle	Pelletier, Francine
Hodgson, Claire	Pelletier, Jean-Guy
Landry, Sonia	Vadeboncoeur, Louis Représentant municipal
Lepage, Lisette	

AVRIL 2013

D	L	M	M	J	V	S
	fermé	13h à 15h30	19h à 20h30	4	5	6
7	13h à 15h30	13h à 15h30	17	11	12	10h30 à midi
14	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	18	19	
21	13h à 15h30	13h à 15h30		25	26	10h30 à midi
28	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	2	3	4

MAI 2013

D	L	M	M	J	V	S
			19h à 20h30	2	3	4
5	13h à 15h30	13h à 15h30	8	9	10	10h30 à midi
12	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	16	17	18
19	Fermé	13h à 15h30	22	23	24	10h30 à midi
26	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	30	31	

Petites annonces



OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- ◇ La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- ◇ La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- ◇ Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.

Yolande Imbeault : 418 863-4812



Boulangerie Artisanale

Café sympathique
Sandwicherie originale

288-290, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup Qc
G5R 1A8
418-862-0650
WWW.PAINGAMIN.CA

Recherche Maison à louer pour groupe de recherche universitaire

Le Groupe de recherche en écologie des tourbières de l'Université Laval est à la recherche d'une maison à louer dans la région de RDL, Notre-Dame-du-Portage, St-Arsène, Cacouna ou environs. Idéalement une grande maison semi-meublée avec 2 chambres minimum, disponible dès avril 2013. Pour informations : Marie-Claire LeBlanc 418-656-2131 p. 5052.



À LOUER

Disponible le 1er. juin. Jolie propriété avec magnifique vue sur le fleuve. 3 chambres à coucher, 2 grandes galeries/ auvents, planchers en bois, chauffage électrique Espace de remisage possible. Entretien du gazon inclus. 1 100.00\$/mois. Pas d'animaux, pas de fumeurs. Tel-450-465-7883.



Êtes-vous prêt à faire la fête pour être en forme ? C'est exactement ça, le programme Zumba®. C'est une fête de fitness et de danse latine™ exaltante, efficace, facile à suivre, pour brûler des calories et emmener des millions de personnes vers la joie et la santé.

Chaque lundi de 18 h 30 à 19 h 45 pour une durée de 10 semaines au coût de 85 \$, 75 minutes de plaisir. Début des cours le 25 mars 2013 au gymnase de l'école. Pour inscription ou informations contactez Marie-France Roussel au 418 868-1429 ou visitez le <http://mroussel.zumba.com/>

DEMANDE DE SERVICE

Je recherche soit un jeune étudiant ou autre personne disponible pour pelleter autour de mon auto et mes escaliers lors de chutes de neige. Je demeure au 553, côte de l'Église à Notre-Dame-du-Portage. Rémunération prévue. Me joindre au 418-862-7079. Appeler à l'heure du souper et en soirée.



OFFRE DE SERVICE - ENTRÉE D'EAU AQUEDUC ROUTE DU FLEUVE

Je me présente, Michaël Soucy, résident de Notre-Dame-du-Portage. J'offre mes services pour l'excavation de votre entrée d'eau et pour tous travaux reliés. Pour toutes questions ou pour une soumission, veuillez me contacter : résidence - 418-867-3485 ou cellulaire 418-868-7380. RBQ : 8102-4671-18.



Lise Pelletier, Inf, M. Sc, MPRD
Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850

**« S'écouter, pour
s'entendre... »**

Services en milieux de travail

**Services aux personnes et
groupes de la communauté**

Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication
collaborative

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca



BIBLIOPassion

Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com

Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

thevad@videotron.ca

Être honnête et vrai : et ensuite...

Personnellement, quand je réfléchis à ce que l'authenticité envers les autres exige, je fais le lien avec une autre compétence relationnelle : la générosité. Pour arriver à être authentique, j'ai découvert que cela ne va pas sans la **générosité**.

Longtemps, je me suis demandé comment se fait-il que des personnes qui semblent de bonnes personnes, posaient parfois consciemment des gestes qui blessaient les autres. Un jour, j'ai lu cette citation qui a été tellement éclairante : «La méchanceté est l'absence de bonté» de l'auteur Bogdan J. Wnuk.

En effet, il se peut que je ne veuille pas faire de mal aux autres, mais si mon cœur est plein de colère, de ressentiment, d'égoïsme, je dirai peut-être des paroles blessantes ou je ferai des actions nuisibles aux autres. Et comme je ne suis pas capable d'être sensible aux autres à ce moment, je ne m'occuperai pas alors de l'effet de mes paroles ou actions sur mes relations. Et les autres souffriront de mon absence de bonté.

Il faut parfois indiquer aux autres nos limites. Et ce n'est pas toujours agréable. Si cela est fait avec une intention de bienveillance pour la relation à long terme entre nous deux, le résultat a plus de chance de provoquer un rapprochement plutôt qu'une brisure de la relation. Mais que c'est parfois difficile d'être généreux! C'est un beau défi que la vie nous offre pour devenir meilleurs, un jour à la fois!

Sujet des prochains articles :

Les relations entre personnes de cultures différentes.

Lise Pelletier, médiatrice agréée IMAC ET IAMC.

Finissante à la Maîtrise en prévention et règlement des différends, Univ. Sherbrooke.

Cours de conversation anglaise
Traduction



Louise Simard

COMPLÈTEMENT BILINGUE

20 ans d'immersion en milieu anglophone
et dans le domaine des affaires

418 860-3022

siml006@videotron.ca

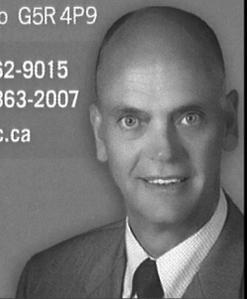


IMMEUBLES
GLMC
INC
Agence immobilière

103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015
Cellulaire: 418 863-2007
dmarquis@glmc.ca

glmc.ca



DENIS MARQUIS Courtier immobilier

Marché conclu!

CONTENEUR
PERREAUULT GAGNÉ

SERVICE DE TRANSPORT PAR CONTENEUR

Yvan Perreault, *propriétaire*

Tél. : (418) 868-1222

Les Entreprises Perreault Gagné inc.
195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

MARS 2013						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL 2013						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

- **18 mars**, - Rencontre publique aqueduc à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports à 19h30
- **29 mars et 1^{er} avril**, bureau fermé - Congé de Pâques,
- **8 avril**, Séance ordinaire du conseil à 19H30, Salle Gilles-Moreau du Chalet des sports 200 côte de la Mer
- **9 avril**, Date limite pour le dépôt d'une demande de permis qui doit passer au CCU pour ce mois
- **21 avril**, Conférence avec Laura Lou Fortin à 14h.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE:

560, route de la Montagne
 Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0
 Téléphone : (418) 862-9163
 Télécopieur : (418) 862-5240
 Site Internet : municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

9h à midi et 13h à 16h30 du lundi au jeudi
 9h à midi et 13h à 16h le vendredi



**CONFÉRENCE DE PRESSE AQUEDUC
 DU 11 MARS 2013**

